

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FONTENILLES

N° 2024/029

SEANCE DU 16 JUILLET 2024

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
29	29	29

**Date de la Convocation**

09/07/24

**Date d'Affichage**

23/07/24

**Objet de la Délibération**

Approbation du marché de travaux  
concernant la renaturation du centre  
bourg.

L'an deux mille vingt-quatre, le seize juillet, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Maison des Loisirs, sous la présidence de **M. Christophe Tountevich, Maire.**

**Présents :** Mmes et Mrs TOUNTEVICH, JUMEL, TRIAES, EL HAMMOUMI, DAGUES BIE, PADRA, AITA, MEYER, RECH, FIERLEJ MARC, EVEN, DASSENOY, RANCHET, PANAVILLE, DEGEILH, DOLAGBENU, VITRICE, MONFRAIX, SANDOVAL, DESCHAMPS, PERSYN, CUSIN.

**Absents :** /

Mme GARCIA procuration à Mme RANCHET  
M. SUC procuration à Mme DASSENOY  
M. GOMES procuration à Mme TRIAES  
Mme LEROUX procuration à M. EL HAMMOUMI  
M. SARICA procuration à Mme VITRICE  
M CHONG KEE procuration à Mme MONFRAIX

**Secrétaire :** Mme TRIAES

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'une consultation en procédure adaptée a été lancée et qu'un avis d'appel public à la concurrence a été publié le 12/06/24 dans la Dépêche du Midi afin d'attribuer le marché de travaux relatif à la renaturation du centre-ville scindé en deux lots :

- **LOT 1 :** TERRASSEMENTS – VOIRIE – RESEAUX
- **LOT 2 :** AMENAGEMENTS PAYSAGERS

et conclu avec une tranche optionnelle :

- **TRANCHE FERME :** Noue 1<sup>ère</sup> partie – Parking EMC - Parvis principal - Parc - Abords city stade – Boulodrome
- **TRANCHE OPTIONNELLE :** Noue 2<sup>ème</sup> partie - Parking école Ouest/Est/Sud - Voie technique - Venelle piétonne - Parvis secondaire.

Au vu des critères de jugement des offres énoncés dans le règlement de la consultation, et après avis de la commission MAPA réunie le 12/07/24, Monsieur le Maire propose de retenir les entreprises suivantes :

- **Pour le lot 1 :** la société Jean Lefebvre domiciliée ZI de Vic 1 rue de la production BP 12142 – 31321 Castanet Tolosan Cedex, pour un montant de 791 832 ,83 € H.T. pour la tranche ferme et 374 995,94 € H.T. pour la tranche optionnelle,
- **Pour le lot 2 :** la société Les Pépinières du Languedoc domiciliée 6 chemin de Raseyre 31300 Toulouse, pour un montant 70 729,30 € H.T. pour la tranche ferme et 29 263,80 € H.T. pour la tranche optionnelle.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- Autorise M. le Maire à signer le marché de travaux pour la renaturation du centre-ville avec les entreprises désignées ci-dessus, pour un montant total de 1 266 821,87 € H.T. scindé en deux tranches, et tout document relatif à ce dossier,
- Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

La secrétaire de séance  
Jocelyne TRIAES



Ainsi fait et délibéré en Mairie  
Les jour, mois et an que dessus  
Pour copie conforme,  
M. le Maire,  
**Christophe Tountevich**

